

*Rentrée 2021*

## *Inscriptions à l'école maternelle*

Les inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2021 peuvent être enregistrées par la mairie de Sottevast dès maintenant.

Pour toute question relative à la scolarité des enfants, n'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec Mme Mouchel-Vichard, directrice de l'école maternelle.

Tel école maternelle : 02.33.41.92.11

Mail école maternelle : ce.0501832v@ac-caen.fr

### **Pour quels enfants ?**

L'instruction est obligatoire dès 3 ans, ce qui correspond à l'âge d'accueil des enfants en petite section maternelle.

Les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis dans la limite des places disponibles en TPS et sous certaines conditions. Ils y restent jusqu'à leur entrée à l'école élémentaire l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans.

Si votre enfant est déjà scolarisé en maternelle à Sottevast, il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription.

### **Une inscription à l'école se fait en deux temps :**

- En mairie :

- A l'école :

La directrice procédera alors à l'enregistrement de l'inscription définitive.

Vous devrez alors présenter :

- le certificat d'inscription qui vous aura été délivré par la mairie
- le carnet de santé de l'enfant
- une photo d'identité sur fond blanc